

5.c : Montant des revenus provenant de l'exploitation des droits

Le montant des perceptions 2017 figure en page 11 des comptes annuels. Il s'élève à 93 866 000 €. Les produits financiers réalisés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 429 283 €. Ils figurent au compte de résultat (page 4), au paragraphe 2.10 Ressources de fonctionnement (page 8), en page 10 et page 12 des comptes annuels.

en Euros	Droits facturés en 2017 y compris factures à établir	Type d'utilisation	Montant encaissés en 2017 sur factures émises en 2017 et antérieurement à 2017
Copie Privée Audiovisuelle	38 588 024		40 834 906
Copie Privée Sonore	17 373 139		20 742 028
Rémunération équitable et dommages & Intérêts RLP Discothèque	27 988 522		28 366 297
Lieux sonorisés		19 486 742	
Radio		7 100 916	
TV		1 400 863	
Rémunération complémentaire audiovisuelle (producteurs privés) et TV5	5 577 260		5 104 391
Rémunération complémentaire cinéma (Accord cinéma)	821 779		879 513
Cablodistribution 'Diffusions Cable Belge	399 450		399 450
Exploitation Education Nationale	40 912		40 912
Rémunération complémentaire vidéo (L 212-7 CPI)	20 315		20 187
Rémunération perçues au titre d'un accord de représentation	3 056 600		3 056 600
TOTAL	93 866 000		
Produits financiers	1 429 283	Affectés à la couverture des charges	